

## actu.fr





Passeport, carte d'identité : 52 jours d'attente en moyenne pour refaire ses papiers.
Depuis plusieurs mois, les délais s'allongent sur tout le territoire pour renouveler ou faire fabriquer ses premiers papiers d'identité passeport et carte nationale d'identité.

Passeports et cartes d'identité : un « plan d'urgence » pour raccourcir les délais

Renouvellement des cartes d'identité et passeports : Marlène Schiappa présente le plan d'urgence à Melun

Les ministres Marlène Schiappa et Joël Giraud sont venus, ce mardi, en Seine-et-Marne, présenter le dispositif d'urgence permettant de traiter 50 000 demandes supplémentaires, ainsi qu'un plan de 10 millions d'euros, pour permettre aux communes d'embaucher. Objectif : revenir aux délais normaux d'avant-Covid.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, ou dans les tweets de Mme SCHIAPPA du 4 mai dernier, le gouvernement a découvert la situation dans laquelle se retrouvent nos collègues en poste dans les CERTs CNI/Passeport .

Fin du COVID + manque de plages-horaire pour les rendez-vous en mairie + accroissement du nombre des demandes = augmentation des stocks de demandes dans les CERTs depuis quelques mois. Le ministère se réveille et propose, pour mettre fin à cette situation qu'il a lui-même créé avec cette réforme d'installation des DR (dispositifs de recueil) :

- les préfets organisent des réunions avec les maires ayant des DR pour augmenter significativement le volume d'accueil des demandeurs
- un budget de 10 millions d'euros est alloué aux mairies
- 400 nouveaux DR seront déployés
- recrutement de 160 ETP vacataires dans les CERTs et une demande supplémentaire de 150 ETP en cours auprès du ministère des Finances

En conséquence, nos collègues en poste dans les CERTs CNI/PASSEPORT se voient infligés encore plus de pression : une augmentation des quotas de production au dépend de la lutte contre la fraude, un temps de travail sur écran augmenté, des heures supplémentaires le samedi matin, la formation en urgence des vacataires et une dégradation des conditions de travail « en poussant les murs » pour pouvoir installer tout le monde... *Pour FO, ce dossier a manqué d'anticipation de la part de notre employeur !!!* 

Maintenant ce sont nos collègues qui en paient les conséquences !!!

Notre syndicat revendique le recrutement de titulaires pour mener à bien cette mission et la mise en place du télétravail pour garantir des conditions de travail convenables!!

Le ministère doit accepter que cette mission totalement dématérialisée soit classée dans les missions

TELETRAVAILLABLES !!! C'est une revendication claire de notre syndicat !!









